



PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 16 JUILLET 2025 A 20H30

Lieu : TEAM MEETING

Page | 1

Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, GAULIN I, PARMENTIER P (arrivé en cours de réunion),
- **CNB :** PASCAUD L, POUCKET P (départ au début des questions diverses), LESCURE K,
- **COPO Natation :** DEZON C, ISSOT G,
- **USN24:**
- **CN ST ASTIER :**
- **NAP:**

Membres CODIR excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24:** MOREAUD S, VEYSSIERE F,
- **CN ST ASTIER :** BESSE F (Président), BESSE E,
- **NAP:** SIMEON N, MAUGEIN L,

Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :** LAPIERRE C, HUGUET G, FAVREAU N,
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :** GUILLET L,
- **NAP:** FRANCESINI H, LECUMBERRI C (Président), ,

Membres invités hors comité : Il s'agit des personnes de clubs non élus au CODIR

- **Agent de développement et autres :**
- **ACAP :** PARMENTIER M (Présidente excusée),
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT L (Présidente),
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER:** BENS M & W (Excusés),
- **NAP:**
- **Diffusion aux membres des commissions hors membres du CODIR:** Linares Antoine, Liébart Charlotte,





2. Financier

20mn

2.1. Position des comptes au 15 mai

ASS COMITE NATATION DE DORDOGNE

COMPTE CHEQUES 1 N058062105220400000	2 078,78 EUR >
LIVRET CMSO N058062105220010000	9 944,77 EUR >
Total : 12 023,55 EUR	

Page | 3

Situation critique débits à venir :

- Chèque de 1800€ à Jay de Beaufort (établit début juillet)
- Paiements des salaires et des charges de Juillet pour le JAN (5500€)
- Paiements des salaires et des charges d'août pour le JAN (5500€)
- Avances de dépenses Les Boucles de la Jemaye sur Juillet (3000€)

2.2. Subventions ANS PST & PSF

- PST inchangé par rapport à l'AG. Validé 4 500€ au titre de l'aisance Aquatique. Formalisation en cours auprès de la SDJES 24 qui va impliquer une augmentation de la mise en place de projet sur cette fin d'année au détriment de la natation course pour Antoine.
- FDVA2 inchangé par rapport à l'AG. Validé 3 000€ pour 5 000€ demandé pour la lutte contre les noyades. L'idée est de proposer à Charlotte de coordonner ce projet qui est basé sur du support de communication.
- PSF développement de la pratique – Augmenter le nombre de licenciés par la promotion des activités de la FFN (Eau Libre) – Proposer un évènement de promotion des activités de la FFN en lien avec les Championnats d'Europe 2026
 - Montant demandé : 3 000€
- PSF développement de la pratique – Structuration du réseau – ETD, Organisation de l'animation sportive territoriale, en particulier d'un circuit de rencontre adapté aux jeunes avec le circuit « Mes premières compétitions » pour les Avenirs et les benjamins
 - Montant demandé : 4 082€
- PSF Promotion du sport santé – Santé, social - Accueillir de nouveaux publics - diversifier l'offre de pratique pour lancer l'activité sur le Département avec une clarification entre FFN et PEPS (non reconnu par FFN). Initier d'ici la fin de l'année un dialogue avec les collectivités et proposer 4 ou 5 journées portes ouvertes Santé.
 - Montant demandé : 6 000€



2.3. Subventions Conseil Départemental de la Dordogne

- Coupe de France des départements ; Validé 500€ sur 1500€ demandé. Bilan renvoyé pour le versement.
- Les Boucles de la Jemaye : Validé 1000€ sur 1500€ demandés

3. Commission sportive

35mn

3.1. Présentation projet et calendrier par Philippe. Attention les dates sont indicatives.

- Calendrier Q4 2025

Dates	Types de compétitions	Lieux	Durée
Dimanche 05 Octobre 2025	JOQUA 7	Périgueux	1/2 Journée
Dimanche 19 Octobre 2025	JOQUA 8	Bergerac	Journée complète
Mardi 11 Novembre 2025	JOQUA 9	Périgueux	Journée complète
Dimanche 16 Novembre 2025	Interclubs TTC	Bergerac	Journée complète
Samedi 22 Novembre 2025	Web-Confrontation Automne	Bergerac	Journée complète
Dimanche 23 Novembre 2025	Web-Confrontation Automne	Bergerac	Journée complète
Dimanche 30 Novembre 2025	Interclubs Avenir	Gironde ?	Journée complète
Dimanche 07 Décembre 2025	JOQUA 10	Saint-Astier	1/2 Journée

- Calendrier à jour 1^{er} semestre 2026 suite aux modifications FFN

- JOQUA 1 : 18/01/26 à Saint-Astier Journée complète.
- JOQUA 2 : 08/02/26 à Bergerac Journée complète (1/2 Fond).
- Championnats de Printemps 7 et 8 Mars sur 3 réunions et 2 lieux :
 - 07/03/2026 à Bergerac le matin uniquement
 - 08/03/2026 à Saint-Astier la journée complète.
- JOQUA 3 : 05/04/2026 à Bergerac Journée complète.
- JOQUA 4 : 03/05/2026 à Saint-Astier Journée complète.
- JOQUA 5 : 24/05/2026 à Périgueux ½ Journée.
- Départementaux été 20 et 21/06/2026 à Sarlat.

- Communication d'Antoine

- « En raison de modifications de dernières minutes du calendrier fédéral, et par effet de découlement sur les ligues et comités départementaux, il était nécessaire de changer quelques dates sur notre calendrier départemental. »
- « Pour ma part, je continue de penser que le choix des dates de nos compétitions départementales est fondamental si l'on veut fidéliser le peu de nageurs qui nous restent en évitant les doublons et autres périodes surchargées, nuisibles à la motivation. Je rajouterai qu'un calendrier bien établi doit permettre aux nageurs de se construire harmonieusement et aux entraîneurs de disposer de suffisamment de temps dans le travail de formation afin de valider à chaque échéance



départementale de réels progrès techniques indispensables au maintien de la motivation. »

- « L'ETD a travaillé sur la catégorie des Avenirs et Philippe présentera un compte rendu. Nous nous sommes mis d'accords sur l'importance du Challenge Avenirs avec tous les 25 mètres, les 50 2 nages, le 100 4N et le 200 NL que nous avons rajouté. Ces épreuves doivent inciter les entraîneurs de cette catégorie à ne plus raisonner en termes de kilométrage ou d'intensité de l'effort mais à raisonner en termes d'acquisitions techniques. Ce circuit sera valorisé par des points, inspiré par le livret qu'il nous faudra adapter. Le rajout du 200 NL permettra également de valider le trophée Avenir du Nageur Complet. »

- Pas de retour du CND47 excepté une JOQUA 5 le 5 octobre.
- CND47 ok sur le principe de participer sur un challenge Avenirs avec Tritons ou Dauphins (Or, Argent, Bronze)
- Bronze hors licence Compétition et à partir de l'argent Licence compétition.
- Compétition réservée uniquement aux Avenirs à un instant précis de la compétition officielle.
- Rendre visible les classements Avenirs sur les sites du comité.
- Projet de livret en annexe 1

3.2. Financement du projet

- 2 solutions :
 - Engagements à la nage : Paiement à l'engagement et au nageur
 - Forfait à l'année. Base 10€. Solution qui reste à développer que ce soit sur les nageurs concernés et le montant.
 - Validation des acquis et compétences de nage. Pour des raisons de visibilité et de mise en place du projet sur le long terme, une charte d'engagement du club envers le comité doit être signée, permettant au club de démontrer son engagement dans la vie fédérale, critère qui contribue en partie à la labellisation des clubs.
 - Le forfait à 10€, montant à estimer mais qui semble un minimum pour la construction d'un projet cohérent et structurant, basé sur tous les nageurs de catégorie Avenirs. L'enveloppe globale pour ce projet est de l'ordre de 2000€.

Mise à l'approbation du projet, livret et son contenu :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix



Approuvés à l'unanimité

4. Les Boucles de la Jemaye :

45mn

4.1. Plan d'actions en cours d'élaboration (Voir annexe 2)

Mise à l'approbation des informations :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4.2. Journée olympique du 14 septembre 2025 « héritage Paris 2024 ». La Jemaye labellisée avec une forte demande des autorités et du CDOS qui était difficile de refuser. Créer un parcours pour initier les jeunes ou moins jeunes à découvrir la nage en milieu naturel, avec parcours d'orientation, etc. L'idée est d'affecter Antoine avec l'aide d'un jeune BNSSA. Demande faite auprès de la SDJES24 si par exemple Guillaume Genoux ou Lionel Dumain pourraient aider à encadrer cette journée.

Licences découvertes à 2€. Inscription à faire sur extranat.

4.3. Point partenaires

- Validés : SEMITOUR, INTERSPORT (en discussion pour 3 ans), SASB24, CHARRON, OBJECTIFY, ZOOKOS Animation, FLY ARENA, BUBBLY, La Palmyre, NOVI (cosmétique)
- En attente retour : Restaurants, AUTOMOBILITE, Caviste Bordeaux, etc.
- Partenariat en attente retour pour Teeshirt avec MMA.
- Action Sarlat : Lember, Mongolfières, Les Cabanes perchées. En attente retour
- Contact par PERIMEDIA 24 pour installer un écran géant. Perimédia en charge de trouver les annonceurs pour payer les équipements.

4.4. Agence Com'Libri en remplacement de Margaux

- Juillet effectué par Charlotte qui récupérera ses heures sur le 4^{ème} trimestre 2025
- Prestation à la carte pour 3 mois août – Septembre – Octobre avec inclus une vidéo pour un montant de 660€/mois (L'idée est de la baser sur la lutte contre les noyades ou autre – A réfléchir)

Mise à l'approbation des points ci-dessus :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4.5. Inscription des bénévoles pour les boucles de la Jemaye

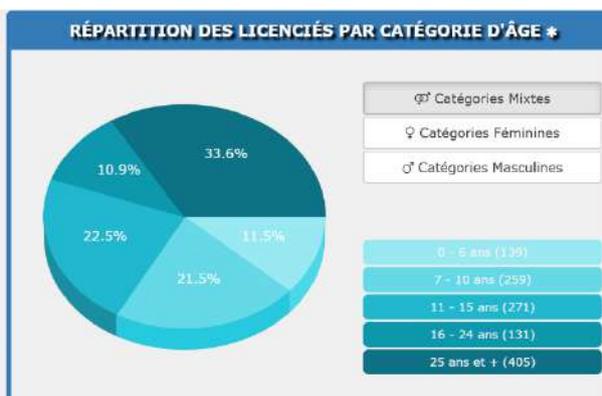
Rappel s'inscrire sur le lien <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfLEkooxQtNu4TEj1CELCu-o1ih528syTbzeTjCBJkhGqHN2Q/viewform?usp=dialog>

5. Questions diverses

15mn

5.1. Point Licences.

DORDOGNE									
État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du 14/07/2025 à 23h59									
<input checked="" type="checkbox"/> Affichage Général <input type="checkbox"/> Détail « Compétition » (CPT) <input type="checkbox"/> Détail « Natation Pour Tous » (NPT) <input type="checkbox"/> Détail « Autres licences » (DIV)									
024 - DORDOGNE (1606)	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.
						14/07/24	Diff.	Tot. Sal.	
A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX (2458)	73	372	14	459	17	451	8	555	--
CN BERGERAC (873)	58	218	110	386	5	352	34	359	--
CN ST-ASTIER (1023)	27	46	13	86	9	107	-21	147	--
COPO PÉRIGUEUX NATATION (368)	10	29	17	56	4	62	-6	62	--
NATATION ARTISTIQUE PERIGUEUX (3469)	40	38	3	81	23	--	--	--	--
UNION SARLAT NATATION 24 (2783)	13	111	16	140	7	242	-102	259	2
(Clubs affiliés : 6) SOUS-TOTAUX	221	814	173	1 208	65	1 214	-6	1 382	2
(Clubs affiliés : 6) TOTAUX	221	814	173	1 208	65	1 214	-6	1 382	2



- Situation critique pour l'ACAP (-100 licences par rapport à l'année précédente qui faisait suite à une baisse importante l'année d'avant.
- Retard pour le club de Sarlat de 100 licences

5.2. Début JAN pour le Conseil Départemental.

- JAN en cours sur les plans d'eau du département.
- Répartition des licences sur CNB et USN24



5.3. Affiliation du club de Sauvetage à la FFN.

- Ce dossier d'affiliation reçu par la Ligue a été transmis à la FFN service juridique pour avis.
- Ci-dessous discussion avec JF Bojanic sur l'affiliation de ce club à la FFN.

De : Comité de Natation Dordogne
 Envoyé : vendredi 11 juillet 2025 12:14
 À : Jean-François BOJANIC <jf.bojanic@grandperigueux.fr>
 Objet : RE: Affiliation FFN nouveau club Périgord Sauvetage Secourisme de Périgueux

Bonjour,

Pour faire suite à notre discussion, je retiens :

- Que la discussion des créneaux n'a été faite qu'autour du sauvetage dont le Grand Périgueux et le Département ont un intérêt pour la formation des BNSSA qui seront utilisés à la surveillance des piscines et plans d'eau et non sur des créneaux natation (FFN)
- Augmentation d'un créneau de 1h75 sur une ligne d'eau le samedi matin avec rapatriement des créneaux de la piscine de Niversac vers la piscine de Bertran de Born en raison de la faible profondeur d'eau à Niversac
- Le club de Périgord sauvetage aurait eu sur l'année passée une cinquantaine de licenciés
- Aucune demande concernant la natation mais l'affiliation à la FFN serait plus pour que quelques personnes du bureau du club puissent nager en maître sans être licencié dans un club de Natation (propos tenus envers les présidents du club ACAP et du club de St Astier)

Merci pour ce retour

Très bon week end

- Le comité n'a juste qu'un avis consultatif que je soumetts au vote.
- Commentaires des participants
 - Saturation au niveau des 2 piscines du Grand Périgueux en club FFN (Actuellement 3 clubs – COPO- ACAP- NAP).
 - Baisse des lignes d'eau des clubs ACAP et COPO (NAP non représentés) au profit du Club Périgord Sauvetage (pour la partie FFN) dont au moins un membre bénévole du bureau est salarié du Grand Périgueux. Les clubs ont le sentiment de ne pas être traités de la même façon (équité, conflit d'intérêt)



- Propos tenus de ne pas respecter le 100% licences en ne licenciant que les 5 ou 6 nageurs « masters ».

Mise à l'approbation de l'avis consultatif d'affiliation du club Périgord Sauvetage à la FFN comme club Master pour les quelques nageurs :

- Oui : 0 voix
- Non : 5 voix + 2 voix consultatives
- Abstention : 2 voix

Fin de la réunion à 22h28.

Merci

Laurent Pascaud

CND24 - CND24

NOS PREMIÈRES COMPÉTITIONS 2025



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DE LA DORDOGNE (CND24)

Un **comité départemental sportif** est chargé de représenter la **fédération nationale** à l'échelle d'un département. Il contribue à la mise en œuvre de la politique fédérale et exerce des missions de service public, d'organisation et de développement des pratiques dans le domaine de la natation (Natation Course, Natation en Eau Libre, Natation en Eau Froide, Water-Polo, Plongeon et Natation Artistique, ainsi que les pratiques liées aux activités des Maîtres, de la Natation Santé, estivales, récréatives, d'éveil, de découverte et de loisirs aquatiques). Il est le garant de la mise en œuvre de l'ENF (**Ecole de Natation Française**) qui comprend l'**Aisance Aquatique**, le **J'apprends à Nager** et les différents dispositifs ministériels.



PERFORMANCE

Développer les 5 pratiques compétitives en organisant les compétitions et les sélections périgourdines :

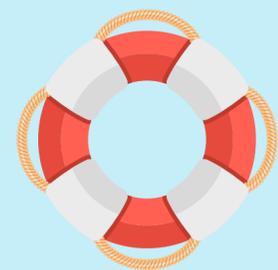
Natation course, Natation en eau libre, Natation Artistique, Water-polo



ENVIRONNEMENT

Développer, promouvoir la natation en eau libre avec nos clubs en Dordogne :

Les Boucles de La Jemaye, de Bergerac, Beach Waterpolo, stages Eau Libre, centre d'entraînement départemental Eau Libre de la Jemaye



NATURE ET CITOYENNETÉ

Valoriser et accompagner le perfectionnement de la natation au sein des clubs / Nager citoyen / Aisance Aquatique / J'apprends à Nager



FORMATION

Organiser et relayer les formations relatives à la natation :

Aisance Aquatique



SANTÉ ET HANDICAP

Accompagner nos clubs dans le Sport Santé : Nager Forme Santé / Nager forme Bien-être / Accueil de sportifs en situation de handicap

Le Comité Départemental de Natation de la Dordogne a créé cette plaquette dans le but d'expliquer aux nouveaux jeunes nageurs et à leurs parents, le déroulement d'une compétition de natation !

PETIT POINT VOCABULAIRE AVANT DE COMMENCER

SAISON SPORTIVE

Une saison sportive est la période sur laquelle se déroule les compétitions et, où les nageurs peuvent se qualifier aux différents niveaux. En natation même si les inscriptions dans un club se font en septembre, la saison sportive commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Autrement dit les nageurs changent de catégorie au 1er janvier de l'année qui suit leur inscription dans un club.

EXTRANAT

UExtranat est la plateforme fédérale qui permet la gestion des compétitions ainsi que la base de données regroupant l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Natation (classements, qualifications, performances...).

FFN LIVE

FFN live est la plateforme fédérale grâce à laquelle vous pouvez avoir accès aux programmes des compétitions ainsi qu'aux résultats en temps réels.

REUNION

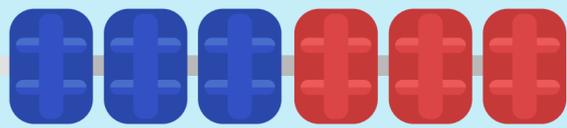
Dans une compétition, une réunion désigne une demi-journée, par exemple, une compétition se déroulant sur une journée est composée de 2 réunions.

ENGAGEMENT

Les engagements sont déterminés avant une compétition par l'entraîneur, qui va définir avec le nageur les épreuves que ce dernier va nager (1 engagement = 1 nage).

TEMPS D'ENGAGEMENT

Le temps d'engagement est le meilleur temps que le nageur a réalisé dans une épreuve, ce temps permet de définir les séries de la compétition.



PREFACE



CHAMBRE D'APPEL

C'est l'endroit où tous les nageurs se retrouvent, par épreuves, avant d'être appelés pour se diriger derrière les plots.

SERIE

La série est le moyen de répartir tous les nageurs d'une épreuve selon le nombre de couloirs dont dispose la piscine.

Ex : si la piscine dispose de 5 couloirs et que 30 nageurs sont engagés sur une épreuve, cette dernière sera alors composée de 6 séries de 5 nageurs.

COULOIR

Un couloir définit une ligne d'eau dans laquelle un nageur réalise sa course.

LES POINTS

Un nombre de points (max 1500) est attribué pour chaque performance réalisée par un nageur, du nageur Avenir au Champion Olympique.

AT - ABSENCE DE TEMPS

Cette mention peut apparaître sur le programme, cela signifie que le nageur n'a pas de temps d'engagement sur cette épreuve.

DSQ

Cette mention apparaît lorsque le nageur est disqualifié, son temps n'est donc pas compté, le nageur n'est pas classé sur son épreuve.

LES CATEGORIES

Saison sportive 2025 - Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Catégories	AVENIRS	BENJAMINS	JUNIORS	SENIORS
Ages	8/9/10/11 ans	12/13 ans	14/15/16/17/ 18 ans	19 ans et +
Années	2017/2016 2015/2014	2013/2012	2011/2010/2009/ 2008/2007	2006 et avant

COMMENT SE DÉROULE UNE COMPÉTITION

LA COMPÉTITION

Une compétition de natation est organisée dans un bassin de 25 ou 50 mètres. La catégorie Avenir, nage le plus souvent en bassin de 25 mètres. Une compétition est composée de différentes épreuves. Les nageurs nageant sur une même épreuve sont répartis en plusieurs séries. En général ces séries sont organisées par rapport aux temps des compétiteurs, allant des moins bons aux meilleurs temps. Les nageurs engagés avec les meilleurs temps, nageront dans les dernières séries et ceux inscrits avec les moins bons temps, nageront dans les premières.

Tous les temps réalisés lors des séries d'une même épreuve seront ensuite regroupés pour réaliser le classement général. Par conséquent, il se peut que le nageur gagne sa série mais qu'il ne soit pas premier au classement général.

POUR LE NAGEUR

Lorsque l'épreuve à laquelle tu es engagé est appelée, tu dois te rendre à la chambre d'appel.

L'officiel va appeler les nageurs série par série. Lorsqu'il t'appellera, il te remettra une fiche portant ton nom, le temps auquel ton entraîneur t'a engagé, le numéro de ta série et le couloir dans lequel tu devras nager.

Avec cette fiche tu te rendras au niveau du plot portant le numéro de ton couloir et tu remettras ta fiche aux chronométreurs pour qu'ils puissent noter le temps que tu réaliseras. Le Juge Arbitre donnera les ordres de départ, et il ne te restera plus qu'à nager le plus vite que tu peux !



ATTENTION : Sur certaines compétitions les officiels peuvent vous demander de rester dans l'eau et de vous accrocher à la ligne entre les séries.

LES OFFICIELS

Les compétitions nécessitent la présence d'officiels bénévoles composant le jury. Afin de garantir la composition d'un jury complet, tous les clubs doivent fournir des officiels en fonction des règlements en vigueur. Sans officiels, les compétitions ne peuvent pas avoir lieu. Tous les parents peuvent devenir officiel, nous comptons donc sur vous !

**SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR CHRONOMETREUR,
CONTACTEZ VOTRE CLUB !**

LA COMPOSITION DU JURY

Le juge arbitre :

Il dirige la compétition. Au moment du départ il est sur le bord de la piscine, en face du starter. C'est lui qui donne les premiers coups de sifflets du départ.

Le starter :

C'est lui qui donne le signal de départ, en accord avec le juge arbitre.



Ces 2 officiels sont en charge de juger les faux départs

Les juges de nage :

Ils sont sur les 2 longueurs du bassin et suivent la progression des nageurs pendant une course. Ils veillent au respect des règles spécifiques à chaque nage.

Les juges de virages :

Ils sont situés à chaque extrémité du bassin. Ils veillent au respect des règles de virages, spécifiques à chaque nage.

Les chronométrateurs :

Ils sont situés derrière chaque plot de départ. Comme leur nom l'indique, ils sont en charge, de chronométrer la course. A la fin de chaque série, ils notent le temps du nageur sur une fiche prévue à cet effet.

QUELQUES REGLES A CONNAITRE

LE DEPART :

- **Une suite de petits coups de sifflet** : les nageurs doivent s'avancer/monter sur le muret ou la marche à côté du plot de départ.
- **Un long coup de sifflet** : les nageurs doivent monter sur le plot (ou sauter à l'eau pour les départs de dos)
- « **A vos marques** »
- **Coup de sifflet "sec" de départ**



ATTENTION : les nageurs doivent rester immobiles lors du départ (ne pas remettre ses lunettes ou son bonnet) sous peine de se faire disqualifier !

- **Pour les compétitions individuelles**, aucun faux départ n'est autorisé, un nageur qui effectue un faux départ sera disqualifié.
- **Pour les compétitions interclubs et les compétitions de la catégorie Avenir**, un faux départ est autorisé.

LES NAGES :

- Nage Libre : le nageur peut nager n'importe quelle nage
- Papillon
- Dos
- Brasse
- Crawl

Chaque nage a ses spécificités techniques que les nageurs travaillent pendant l'entraînement. Si ces caractéristiques ne sont pas respectées lors de la compétition, le nageur peut se faire disqualifier (ex : si le nageur ne touche pas le mur à 2 mains lors de son virage ou de son arrivée en brasse).

QUELQUES REGLES A CONNAITRE

LE DISQUALIFICATIONS :

- **Faux départ** : le nageur a bougé sur le plot au moment du départ.
- **Départ anticipé** : le nageur est parti avant le signal de départ.
- **Nage incorrecte** : le nageur n'a pas respecté les règles spécifiques à son épreuve (ex : jambes de brasse en papillon).
- **Virages incorrects** : le nageur n'a pas respecté les règles spécifiques à son épreuve (ex : touche le mur à une main lors d'un virage en papillon).

MEETING CLUB AVENIRS

- Compétitions sur une réunion, organisées par les clubs.
- 7 étapes réparties entre janvier et novembre.
- Chaque MCA est organisé sur 2 sites différents.

RÉCOMPENSES :

- **3 Podiums sur chaque épreuves (2013 - 2014 - 2015 et plus).**
- **Chaque vainqueur de série se voit remettre une carte MCA.**

LES CARTES MCA :

- Chaque gagnant d'une série se verra remettre UNE carte "MCA".
- Sur chaque "Coupe" (compétitions organisées par le CD33 Natation), les nageurs pourront échanger les cartes contre des goodies (magnets, autocollants, bonnets, serviettes, etc).

PASS'NAGEUR :

- Le Pass'nageur est un outil qui va permettre aux nageurs et aux entraîneurs le suivi des épreuves pour l'obtention de badges.
- Lors de sa 1ère participation à un MCA, chaque nageur se verra remettre un Pass'nageur.

COMMENT UTILISER LE PASS'NAGEUR ?

- A la fin de chaque compétition, l'entraîneur poinçonne les épreuves nagées sur chaque pass' de ses nageurs.
- Lorsqu'un badge est obtenu, l'entraîneur remet le badge au nageur.

LES BADGES :

Pour gagner un badge, le nageur devra avoir réalisé les épreuves suivantes (sans être disqualifié) :

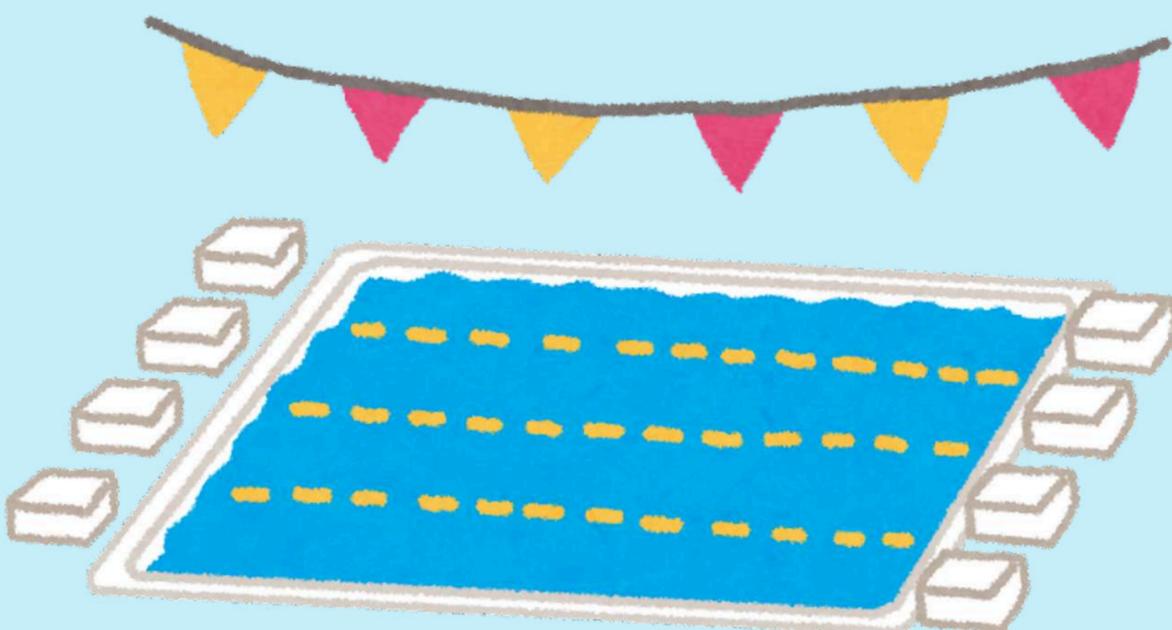
- **Bronze** : 25 Pap / 25 Dos / 25 Brasse / 25 NL
- **Argent** : 50 Pap / 50 Dos / 50 Brasse / 50 NL
- **OR** : 100 Pap / 100 Dos / 100 Brasse / 100 NL / 100 4 Nages
- **Nageur complet** : 200 NL / 100 4 Nages / Un 25 m

LES SITES INTERNET UTILES

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DE DORDOGNE

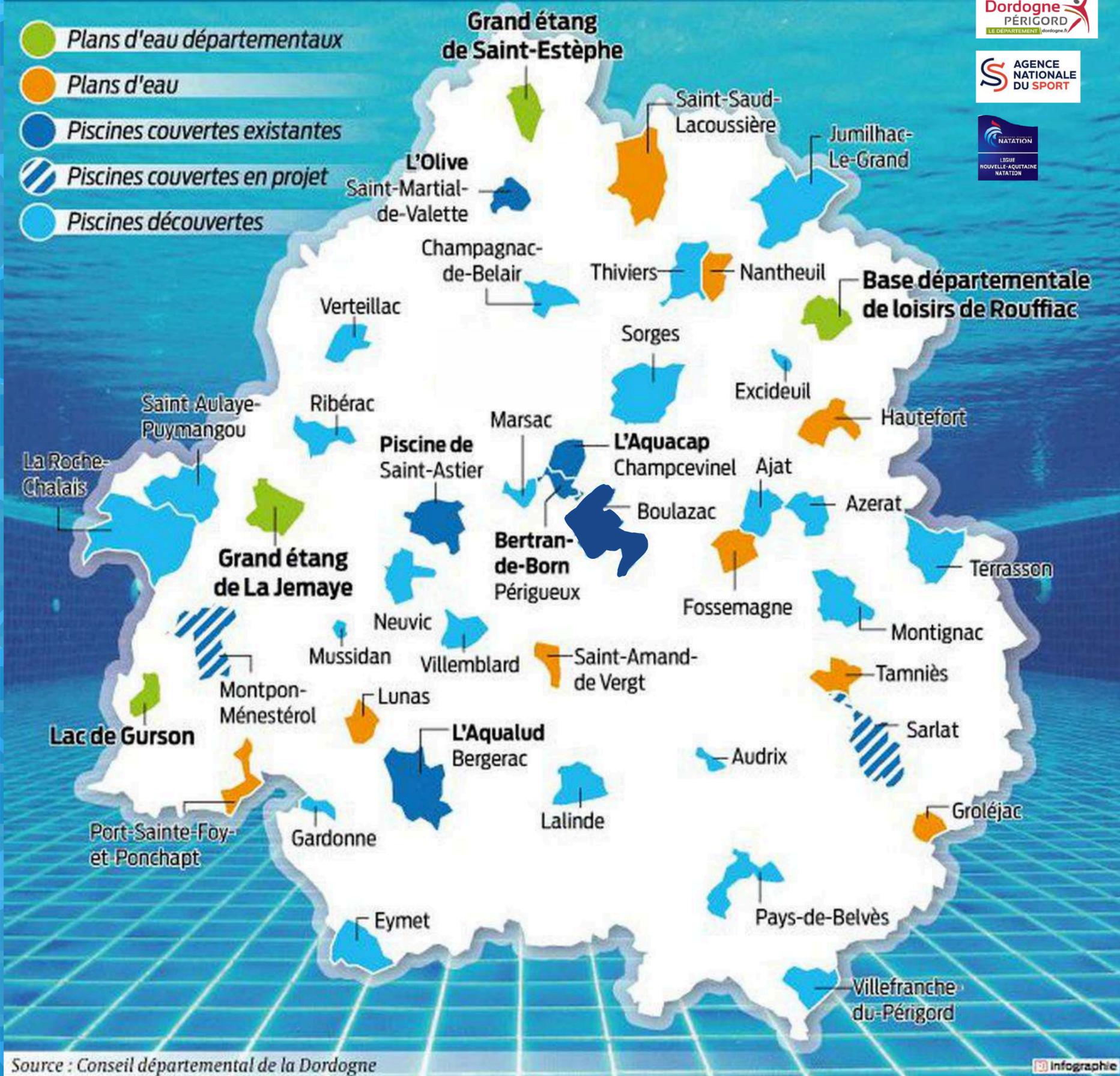


LIVE FFN :



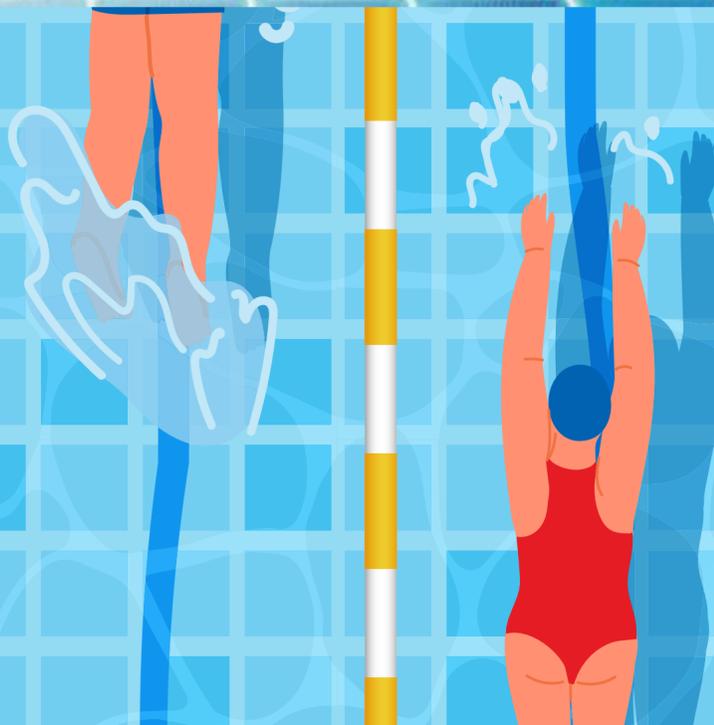
Piscines et plan d'eau en Dordogne

-  Plans d'eau départementaux
-  Plans d'eau
-  Piscines couvertes existantes
-  Piscines couvertes en projet
-  Piscines découvertes



Source : Conseil départemental de la Dordogne

Infographie



LES CLUBS DE DORDOGNE



**LE COMITÉ DE
NATATION DE DORDOGNE**



COPO NATATION



CLUB NAUTIQUE ST ASTIER



**NATATION ARTISTIQUE
PERIGUEUX**



ACAP



**CERCLE DES NAGEURS
DE BERGERAC**



USN 24 SARLAT





SITE INTERNET



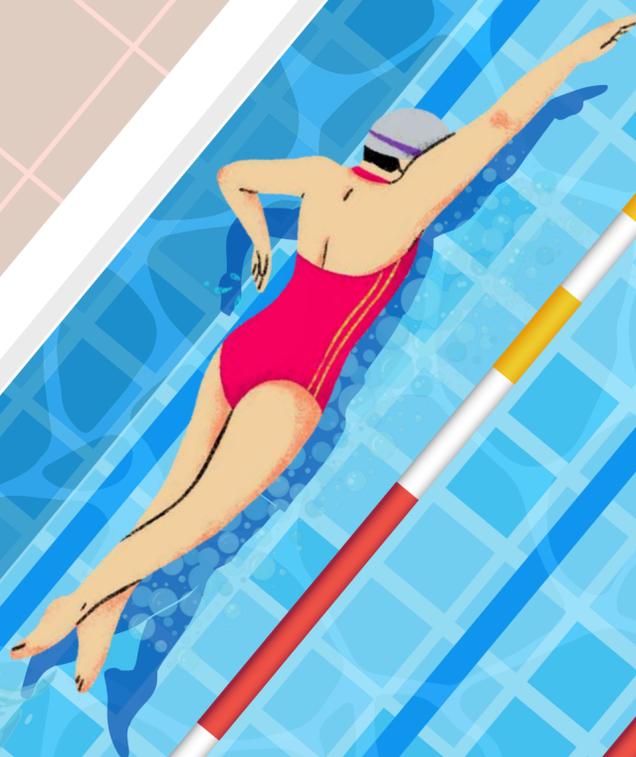
NATATION COMITÉ DORDOGNE



CD24NATATION



CD24NATATION



Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

CND24: ANIMATION EAU LIBRE - LES BOUCLES DE LA JEMAYE DORDOGNE PERIGORD

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2025

PLAN D' ACTIONS

Diffusion commission permanente

LPA: Laurent Pascaud / ALI: Antoine Linares / MPI: Margaux Pierre / PPO: Philippe Poucet / HGA: Huguette Gaulin / FBE: Frédéric Besse / JLTH: Jean Louis Thorembe / SMO: Serge Moreaud /

Mise à jour réunion

Mise à jour en rouge par rapport à la révision précédente

Tache n°	Désignation	A faire avant:	Action	Statut & Date	Nombre de bénévoles nécessaire	Commentaires
1	ADMINISTRATIF					
1.1	Valider la décision d'organiser la manifestation		CODIR	fait en 2024		
1.2	Préciser la date et l'utilisation du site de la manifestation Dimanche 15 Septembre 2024		CODIR	fait en 2024		
1.3	Décider des grands objectifs et la planification		CODIR	fait en 2024		
1.4	Établir un budget prévisionnel	AG	LPA	16/03/2025		Validé en CODIR AG du 16/03/2025
1.5	Courrier CD24 pour réserver les installations, autorisation nécessaire => conseil Départemental Mr Xavier Sanchez	31/03/2025	LPA			
1.5.1	Courrier CERFA 15030.01 Demande d'autorisation de la Manifestation - Mme Donnadieu de la Préfecture	14/05/2025	LPA	10/05/2025		
1.5.2	Liste du matériel formulée auprès du département Mme Boutry. Notre point de contact pour la manifestation sera S Boutry		LPA/Mme Boutry			
1.5.3	Contact pris avec Mr Beau, Maire de la Jemaye.	30/06/2025	LPA	Fait		
1.5.4	Contact CC du ribéraçois: Mr Bazinet Président		LPA			Pas de demande d'équipements
1.5.5	Courriers ARS analyse de l'eau	30/06/2025	LPA			
1.5.6	Courriers Gendarmerie St Aulaye	30/06/2025	LPA			
1.5.7	Courriers SDIS 24 St Aulaye	30/06/2025	LPA			
1.5.8	Courrier SAMU Périgueux	30/06/2025	LPA			
1.7.8	Signature devis SASB24		LPA			
1.7.9	Signature convention SASB24		LPA			
1.7.10	Etablir Fiche d'évaluation du dispositif des secours	Fev 2025	LPA			
1.7.11	Mise à jour de la fiche d'évaluation des secours avec SASB24	12/09/2025				
1.8	Validation du règlement					
		31/03/2024	CODIR	Fait		
1.10	Visite du site et des installations avec le comité d'organisation		CND24+Département + CC			En suspend pour l'instant.
1.11	Lancer les inscriptions sur la plateforme FFN Eau libre	01/04/2025	LPA	Fait		
1.12	Inscription Etape Coupe de France	01/03/2025	LPA	Fait		
1.13	Solliciter des bénévoles et leur donner des missions pour organiser la manifestation - Plan de mobilisation avec ressources associées. Lancer un form	30/06/2025	LPA	2 retours		https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSLEkoovQrNu4TEj3CELcuo1H528yTbzeTjCBjkhGqHN2Q/viewform?usp=sharing
1.14	Réservé les prestations des partenaires (chrono / locations diverses)					
1.14.1	Drone Y Estachy			01/03/2025		
1.14.2	Chronométrage OK TIME			05/05/2024		Pas de chrono automatique
1.14.3	TeeShirts A faire un set. Demande faite à MMA en attente retour					
1.14.4	Goodies pour finishers. Proposition en cours de finalisation mais non validée de remettre à chaque participant un bon de remise de la société Objetty					
1.14.5	Lots	July 2025	LPA			
1.14.6	Sono et speakers	01/05/2025	LPA	Fait		Même sono et animateur de la CFD à Périgueux. Prix 100€ la journée avec le matériel + 100€ pour le samedi afin que tout soit prêt à fonctionner
1.14.7	Déclaration SACEM	31/07/2025	LPA			
1.15	S'assurer que tous les officiels et les bénévoles connaissent et ont des tâches assignées	10/09/2025				
1.16	Traiter les pré-inscriptions					Pas de remise et pré-inscriptions
1.17	Recueillir tout l'équipement nécessaire à la manifestations (barnums, tables, chaises, rallonges électriques, sono, ordinateurs, talkie walkies, bouées, poids morts, arche d'arrivée, ligne d'eau...)	31/07/2024	Département/CND24	Fait		Discuté avec S Boutry.
1.17.1	Mise à disposition de 25 radios		Conseil Départemental			
1.17.2	Mise à disposition de 3 bateaux électriques avec 6 batteries + 1 bateau thermique		Conseil Départemental			
1.17.3	Mise à disposition de 8 barrières (en stock sur la Jemaye)		Conseil Départemental			
1.17.4	Mise à disposition de 2 arches d'arrivée		Conseil Départemental			
1.17.4	Mise à disposition de 5 barnum 3m x 3m		Conseil Départemental			
1.17.5	Mise à disposition supports publicitaires Département		Conseil Départemental			
1.17.6	Mise à disposition de 12 canoës		Conseil Départemental			
1.17.7	Mise à disposition de 1 Rescue		Conseil Départemental			
1.17.8	Mise à disposition de 4 Kayak + 4 paddles		Conseil Départemental			
1.17.9	Mise à disposition du local proche du ponton		Conseil Départemental			
1.17.10	Mise à disposition des 2 locaux sanitaires + douches		Conseil Départemental			
1.17.11	Mise à disposition du poste de secours		Conseil Départemental			
1.17.12	Mise à disposition de 8 tables (4 tables CND24) Manque 4 tables	31/07/2024	CND24			
1.17.13	Mise à disposition de 20 chaises	31/07/2024	CNB			
1.17.14	Mise à disposition de 2 grands Barnums avec fermeture sur les côtés		CC Ribérac			Non demandé car non utilisé
1.17.15	Mise à disposition de 2 Rescue		SASB24			OK juste problème de transport à régler
1.17.17	Imprimantes chrono Zu		LNNA - JLTH			A voir pour récupérer celles de Bergerac
1.17.18						
1.17.19	Ordinateur extranet - Celui des compétitions		CND24			Proposition de faire la saisie et gestion Extranat faite à Pierre Legros et MC Chagnier. En attente retour.
1.17.20	Avenant à établir par le Conseil Départemental reprenant la liste des équipements listés ci-dessus pour la collectivité.	Avant la manifestation	Conseil Départemental			
1.17.22	Arrêté Commune de la Jemaye et bagnade		Conseil Départemental-Mairie			
1.17.23	Arrêté utilisation de la jemaye et bagnadeCD24		Conseil Départemental			
1.17.24	Arrêté interdiction de pêche		Conseil Départemental			
1.18	Décider de l'installation d'un point restauration (local Eau Libre) - presse, secrétariat...	31/08/2025	Prévoir une zone à l'écart			
1.19	Voir avec les clubs pour récupérer des barnums, Flyers, Banderolles et faire de la PUB pour les clubs					
1.20						
1.21						
1.22						
1.23						
1.24						
1.25						
1.26						
1.27						
1.28						
1.29						
2	SECURITE		Willy Bens-LPA			
2.1	Vérification du Service Informatique et des documents administratifs, des autorisations, des disponibilités des organismes secours	13/09/2025	LPA			A jour pour ceux que nous avons reçu
2.2	Ravitaillements en eau à l'arrivée					A la charge du CND24
2.3	Plan en grand à imprimer format tableau	31/08/2025				Trop cher. Format A3 qui seront assemblés. Panneau fourni par Pierre
2.4	Panneaux pour support des tracés (utilisation d'une table du local eau Libre)	31/08/2025				Panneau contreplaqué Pierre P sur chevalet
2.5	Etablir un POS (Plan d'organisation des secours) avec le SASB24. Le Conseil départemental n'a pas de POS sur la Jemaye, juste une procédure d'appel des secours à communiquer au CND24.	31/07/2025	ALI - LPA			Diffusion le 26/08
2.6	Fourniture des attestations BNSSA des personnes en charge de la sécurité sur l'eau. A inclure dans le POS	31/08/2025				
2.7	Fourniture des informations sur la qualité de l'eau par le CD24 et informations sur le label Pavillon bleu.	04/09/2025				
2.8						
2.9	Liste BNSSA (minimum 10)					
2.9.1	St Astier:					Important que les clubs reviennent rapidement
2.9.2	CNB:					par mail avec les personnes bénévoles et
2.9.3	USN24:					BNSSA. Ne pas oublier de s'inscrire sur le site
2.9.4	COPO:					https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScoc2PK57Z18gge-
2.9.5	ACAP:					sX9AkoH0YlP5MSEIG3dGefQFnxz4WPSA/viewform?usp=sharing
2.9.6	CND24:					link afin d'être pris en compte pour le ravitaillement du midi
2.10						
3	LA COMMUNICATION		MPI			

5.6.13					
5.6.14					
5.6.15					
5.6.16					
5.7	TOTAL REPAS MIDI	16			
5.8					
5.9					
5.10					
5.11					

- En attente retour
- Valide
- Critique
- Alerte